

Le 18 novembre 2019

Municipalité de Chambord  
Province de Québec

Lundi, le 18 novembre 2019, à 19 h, en la salle habituelle, ouverture de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Chambord, sous la présidence de son honneur monsieur le maire Luc Chiasson.

Sont également présents les conseillers mesdames Lise Noël, Diane Hudon et Valérie Gagnon et messieurs Camil Delaunière et William Laroche.

Le secrétaire-trésorier fait lecture de l'avis spécial suivant :

À Mesdames,  
À Messieurs,

Luc Chiasson	maire
Camil de Launière	conseiller
William Laroche	conseiller
Robin Doré	conseiller
Lise Noël	conseillère
Diane Hudon	conseillère
Valérie Gagnon	conseillère

Mesdames,  
Messieurs,

**AVIS SPÉCIAL** vous est donné par le soussigné, qu'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Chambord est convoquée par les présentes par Grant Baergen, secrétaire-trésorier, pour être tenue au lieu des sessions du Conseil, **le 18 novembre 2019 à 19 h**, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

- 1) Présences
- 2) Avis de convocation
- 3) Renonciation à l'avis de convocation
- 4) Période de questions
- 5) Déneigement des chemins privés, secteur de la Pointe – octroi de contrat
- 6) Déneigement d'un chemin privé, secteur Nord-Est – octroi de contrat
- 7) Déneigement du chemin public de la Baie-du-Repos – mandat
- 8) Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) – demande d'aide financière
- 9) Modification de la résolution 11-396-2019, appui à la demande d'aide au FDT de la MRC du Domaine-du-Roy – Club Plein-Air Ouiatchouan
- 10) Cercle des fermières – appui à la demande d'aide financière
- 11) Période de questions
- 12) Clôture de la séance

DONNÉ ce quatorzième jour du mois de novembre 2019.

Le secrétaire-trésorier

Grant Baergen  
GB

## **CERTIFICAT DE SIGNIFICATION**

Je, soussigné, Grant Baergen, secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que j'ai signifié cet avis spécial à Chambord par envoi électronique le quatorzième jour du mois de novembre 2019 aux membres du conseil.

En **FOI DE QUOI**, je donne ce certificat, ce quatorzième jour du mois de septembre deux-mille-dix-neuf.

Grant Baergen  
Secrétaire-trésorier

GB

## **RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION**

Tous les membres du conseil présents sur le territoire de la Municipalité assistent à la séance et renoncent à l'avis de convocation conformément à l'article 157 du code municipal.

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

## **RETRAIT DE MADAME VALÉRIE GAGNON**

Madame la conseillère Valérie Gagnon se retire de la table du conseil considérant avoir un conflit d'intérêts dans le prochain point traitant du déneigement des chemins privés, secteur de la Pointe.

## **RÉSOLUTION 11-400-2019 DÉNEIGEMENT DES CHEMINS PRIVÉS, SECTEUR DE LA POINTE OCTROI DU CONTRAT**

**CONSIDÉRANT QU'**une soumission a été reçue le 14 novembre relatif au déneigement des chemins privés, secteur de la Pointe ;

**CONSIDÉRANT QUE** la soumission est conforme ;

**EN CONSÉQUENCE ;**

il est proposé par monsieur William Laroche, appuyé par madame Diane Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1- Que le préambule qui précède fasse partie intégrante de la présente résolution comme s'il était ici au long reproduit ;
- 2- D'octroyer à la firme Ferme Gerrylin le contrat du déneigement des chemins privés tels que décrits à la Section 4, Descriptions des chemins à entretenir du devis, pour un montant maximal de 1 495 \$ avant taxes par année pour une période de 3 ans.

## **RETOUR DE MADAME LA CONSEILLÈRE VALÉRIE GAGNON**

Madame la conseillère Valérie Gagnon reprend sa place à la table du conseil.

**RÉSOLUTION 11-401-2019  
DÉNEIGEMENT D'UN CHEMIN PRIVÉ, SECTEUR NORD-EST  
OCTROI DU CONTRAT**

**CONSIDÉRANT QU'**une soumission a été reçue le 14 novembre relatif au déneigement d'un chemin privé, secteur Nord-Est ;

**CONSIDÉRANT QUE** la soumission est conforme ;

**EN CONSÉQUENCE ;**

il est proposé par monsieur Camil Delaunière, appuyé par madame Diane Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1- Que le préambule qui précède fasse partie intégrante de la présente résolution comme s'il était ici au long reproduit ;
- 2- D'octroyer à la firme Groupe 3D le contrat du déneigement d'un chemin privé tel que décrit à la Section 4, Descriptions des chemins à entretenir du devis, pour un montant maximal de 2 500 \$ avant taxes par année pour une période de 3 ans.

**RÉSOLUTION 11-402-2019  
DÉNEIGEMENT DU CHEMIN PUBLIC DE LA BAIE-DU-REPOS  
MANDAT**

**CONSIDÉRANT QUE** par la résolution 10-299-2017 le conseil municipal a octroyé à la firme 9007-3255 Québec inc. l'entretien hivernale des voies privées ouvertes au public par tolérance du propriétaire ou de l'occupant situées sur le territoire de la Municipalité de Chambord, secteur de la Pointe, pour une entente maximale de cinq (5) ans ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'entente incluait l'entretien hivernale du chemin de la Baie-du-Repos ;

**CONSIDÉRANT QUE** par l'adoption de la résolution 03-88-2018 et du règlement 2018-604 règlement décrétant un emprunt et une dépense de trois cent trente-sept mille sept cent quatre-vingt-dix-sept dollars (337 797 \$) pour la construction du chemin de la Baie-du-Repos et abrogeant les règlements 2017-589 et 2017-595, la Municipalité a procédé à l'acquisition du chemin via une entente avec les riverains de la Baie-du-Repos ;

**EN CONSÉQUENCE ;**

il est proposé par monsieur William Laroche, appuyé par monsieur Camil Delaunière et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1- Que le préambule qui précède fasse partie intégrante de la présente résolution comme s'il était ici au long reproduit ;
- 2- De confirmer le mandat d'entretien hivernale du chemin de la Baie-du-Repos pour la durée de l'entente, soit trois (3) ans à la firme 9007-3255 Québec inc.

**RÉSOLUTION 11-403-2019**  
**PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AU DÉVELOPPEMENT DES**  
**TRANSPORTS ACTIFS DANS LES PÉRIMÈTRES URBAINS (TAPU)**  
**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

Il est proposé par madame Diane Hudon, appuyée par madame Valérie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1- De présenter une demande d'aide financière au montant de 20 000 \$ au Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) pour l'intégration d'une nouvelle section cyclable dans la zone scolaire de l'école Jolivent ;
- 2- D'autoriser monsieur Grant Baergen, directeur général et secrétaire-trésorier, ou madame Valérie Martel, adjointe à la direction, à signer les documents pertinents pour et au nom de la Municipalité.

**RÉSOLUTION 11-404-2019**  
**MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 11-396-2019, APPUI À LA**  
**DEMANDE D'AIDE AU FDT DE LA MRC DU DOMAINE-DU-ROY – CLUB**  
**PLEIN-AIR OUIATCHOUAN**

Il est proposé par madame Lise Noël, appuyée par monsieur William Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers de modifier la résolution 11-369-2019 afin de préciser que l'aide financière au montant de 5 000 \$ provenant du Fonds de développement des territoires de la MRC du Domaine-du-Roy sera alloué par le conseil municipal au Club Plein-Air Ouiatchouan pour son projet de réaménagement de la piste 6.

**RÉSOLUTION 11-405-2019**  
**CERCLE DES FERMIÈRES – APPUI A LA DEMANDE D'AIDE**  
**FINANCIÈRE**

Il est proposé par madame Valérie Gagnon, appuyée par madame Diane Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1- D'appuyer la demande d'aide financière du Cercle des fermières à la MRC du Domaine-du-Roy en allouant le montant restant de 425 \$ de la Municipalité de Chambord dans l'enveloppe locale du Fonds du Développement Territoriale de la MRC du Domaine-du-Roy au Cercle des Fermières soumise à la MRC ;
- 2- D'autoriser monsieur Luc Chiasson, maire, ou le maire suppléant, et monsieur Grant Baergen, directeur général, ou madame Valérie Martel, adjointe à la direction, à signer le protocole d'entente à intervenir avec le Cercle des fermières pour le versement de l'aide financière.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**RÉSOLUTION 11-406-2019**  
**FERMETURE DE LA SÉANCE**

L'avis de convocation de la session spéciale étant épuisé, il est proposé par monsieur William Laroche, appuyé par madame Diane Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit clôturée à 19 h 11 et que la prochaine séance ordinaire se tienne le lundi 2 décembre 2019 à 19 h.

Le maire,

Le secrétaire-trésorier,

\_\_\_\_\_  
Luc Chiasson

\_\_\_\_\_  
Grant Baergen

« Je, Luc Chiasson, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».